

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

19^e séance, 20^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 26 juin 2018 à 19 h, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François-Yves Dubé, vice-président.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Angélique Paillé, commissaire-parent
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membre du conseil des commissaires présent à distance :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif

Membre du conseil des commissaires absent :

Monsieur Mathieu Boilard, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines, des communications et des archives
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un mot de bienvenue, monsieur François-Yves Dubé, vice-président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 26 juin 2018 ouverte à 19 h 02.

Procès-verbal du conseil des commissaires

Commission scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint, confirme qu'il y a quorum.

Avant l'adoption de l'ordre du jour, M. Marc-André Smith, directeur de l'École de l'Envol, accompagné des enseignantes Mmes Carolanne Adams et Karine Pépin et de l'élève Thomas Larrivée, présente, à l'ensemble des membres du conseil des commissaires, le projet « Code Math Envol 2018 ».

CC-17-18-138

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

DE RETIRER le point 2.1 – Demande au ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec – Intersection Route 273 et rue des Vignes – Municipalité de Saint-Apollinaire et ;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2018
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président
- 1.10 Présentation de la vidéo de la Campagne Destination Santé

2.0 Décisions

- 2.1 Politique culturelle (5.13) – Modification
- 2.2 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – M. Bertin Fillion
- 2.3 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – Mme Patricia Méthot
- 2.4 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – Procuration – M. Bertin Fillion
- 2.5 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – Procuration – Mme Patricia Méthot
- 2.6 Plan d'effectif 2018-2019 du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles – Adoption
- 2.7 École Notre-Dame-d'Etchemin, du Grand-Fleuve – Pavillon Maria-Dominique - Cession d'une parcelle de terrain du lot 2 155 973 à la Ville de Lévis
- 2.8 Politique relative à l'encadrement des travaux bénévoles de construction (8.7) – Adoption
- 2.9 Aménagement de cases de stationnement – Protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Agapit
- 2.10 Renouvellement du protocole d'entente avec la Société de transport de Lévis

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

3.0 Information

- 3.1 Portrait des effectifs scolaires 2018-2019
- 3.2 Recensement des informations sur les opérations entre apparentés
- 3.3 Rapport de la directrice générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents
- 4.7 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires

CC-17-18-139

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2018

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 22 mai 2018 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 22 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser le directeur général adjoint de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 22 mai 2018 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention.

1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information.

1.10 Présentation de la vidéo de la Campagne Destination Santé

La présentation de la vidéo de la Campagne Destination Santé est faite à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

2.0 DÉCISIONS

CC-17-18-140

SÉ

2.1 Politique culturelle (5.13) - Modification

ATTENDU la consultation auprès des directions concernées;

ATTENDU les modifications apportées à la politique culturelle (5.13);

ATTENDU la présentation de cette politique au comité consultatif de gestion élargi le 12 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Dominique Cormier et résolu :

DE MODIFIER la politique culturelle (5.13) laquelle est déposée et versée aux archives sous la cote CC-17-18-140.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-141

SRF

2.2 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – M. Bertin Fillion

ATTENDU la demande de ClicSÉQUR;

ATTENDU la mention au numéro 612 de la Délégation de fonctions et de pouvoirs d'autoriser le directeur des ressources financières à :

« signer des ententes ou des contrats de services relatifs à la gestion financière avec des corporations ou organismes publics ou privés. »

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE

Nom : Bertin Fillion

Fonction : Directeur général adjoint

NAS : 253

soit autorisé à :

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- Effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

Bertin Fillion
Lévis, le 26 juin 2018

Considérant que tous les administrateurs de la Commission scolaire des Navigateurs qui ont le droit de voter relativement aux résolutions ont signé le présent document, les résolutions sont adoptées et entrent en vigueur le 26 juin 2018. Un exemplaire de ce document est conservé au reg.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-142
SRF

2.3 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – Mme Patricia Méthot

ATTENDU la demande de ClicSÉQUR;

ATTENDU la mention au numéro 612 de la Délégation de fonctions et de pouvoirs d'autoriser le directeur des ressources financières à :

« signer des ententes ou des contrats de services relatifs à la gestion financière avec des corporations ou organismes publics ou privés. »

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

QUE

Nom : Patricia Méthot
Fonction : Régisseuse
NAS : 826

soit autorisée à :

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

Patricia Méthot
Lévis, le 26 juin 2018

Considérant que tous les administrateurs de la Commission scolaire des Navigateurs qui ont le droit de voter relativement aux résolutions ont signé le présent document, les résolutions sont adoptées et entrent en vigueur le 26 juin 2018. Un exemplaire de ce document est conservé au reg.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-143

SRF

2.4 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – Procuration – M. Bertin Fillion

ATTENDU la demande de ClicSÉQUR;

ATTENDU la mention au numéro 612 de la Délégation de fonctions et de pouvoirs d'autoriser le directeur des ressources financières à :

« signer des ententes ou des contrats de services relatifs à la gestion financière avec des corporations ou organismes publics ou privés. »

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE l'entreprise consent à ce que son représentant

Nom : Bertin Fillion
Fonction : Directeur général adjoint
NAS : 253

soit autorisé à :

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en lignes;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

Le ministre du Revenu est autorisé à communiquer au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec relatifs à l'exécution de son mandat.

Bertin Fillion
Lévis, le 26 juin 2018

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-144
SRF

2.5 Autorisation auprès de ClicSÉQR – Procuration – Mme Patricia Méthot

ATTENDU la demande de ClicSÉQR;

ATTENDU la mention au numéro 612 de la Délégation de fonctions et de pouvoirs d'autoriser le directeur des ressources financières à :

« signer des ententes ou des contrats de services relatifs à la gestion financière avec des corporations ou organismes publics ou privés. »

IL EST PROPOSÉ PAR madame Angélique Paillé et résolu :

QUE l'entreprise consent à ce que son représentant

Nom : Patricia Méthot
Fonction : Régisseuse
NAS : 826

soit autorisée à :

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en lignes;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

Le ministre du Revenu est autorisé à communiquer au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec relatifs à l'exécution de son mandat.

Patricia Méthot
Lévis, le 26 juin 2018

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-145
SRH

2.6 Plan d'effectif 2018-2019 du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles - Adoption

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée St-Laurent et résolu :

QUE le plan d'effectif du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles 2018-2019 soit adopté tel qu'il apparaît au document déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-146
SRM

2.7 École Notre-Dame-d'Etchemin, du Grand-Fleuve – Pavillon Maria-Dominique - Cession d'une parcelle de terrain du lot 2 155 973 à la Ville de Lévis

ATTENDU la demande formulée par la Ville de Lévis par la résolution CE-2018-06-01 dans le but d'acquérir une parcelle de terrain de l'École Notre-Dame-d'Etchemin, du Grand-Fleuve – Pavillon Maria-Dominique, et une partie du lot 2 155 973, d'une superficie approximative de 3 mètres carrés à des fins d'utilité publique;

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs peut aliéner ladite parcelle de terrain sans requérir l'autorisation ministérielle prévue au « *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire* », la valeur de l'évaluation foncière uniformisée se situant bien en deçà de 100 000 \$, à savoir 333,53 \$;

ATTENDU que la réalisation de travaux de trottoir par la Ville de Lévis va accentuer la sécurité des marcheurs fréquentant l'École Notre-Dame-d'Etchemin, du Grand-Fleuve – Pavillon Maria-Dominique;

ATTENDU que la cession de cette parcelle de terrain ne créera pas de préjudice à l'École Notre-Dame-d'Etchemin, du Grand-Fleuve – Pavillon Maria-Dominique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Rollier et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs cède à la Ville de Lévis, une parcelle du lot 2 155 973, d'une superficie approximative de trois (3) mètres carrés, le tout tel qu'apparaissant aux documents portés à l'attention des membres du conseil des commissaires, pour la somme arrondie de 500 \$;

QUE la Ville de Lévis verse également un montant additionnel à la Commission scolaire des Navigateurs de 500 \$ pour des raisons de troubles et ennuis;

QUE la Ville de Lévis assume tous les frais inhérents à ladite transaction;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-147
SRM

2.8 Politique relative à l'encadrement des travaux bénévoles de construction (8.7) – Adoption

ATTENDU la venue du *Règlement sur les travaux bénévoles de construction* par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale Québec;

ATTENDU que les travaux bénévoles de construction doivent faire l'objet d'un encadrement et d'une supervision;

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une politique relative à l'encadrement des travaux bénévoles de construction;

ATTENDU que la politique relative à l'encadrement des travaux bénévoles de construction a été portée à l'attention des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Dominique Cormier et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adopte la politique relative à l'encadrement des travaux bénévoles de construction (8.7);

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-148
SRM

2.9 Aménagement de cases de stationnement – Protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Agapit

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Agapit souhaite aménager des cases de stationnement additionnelles sur son territoire pour le bénéfice du Centre régional des congrès;

ATTENDU la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) dispose d'un terrain pouvant accueillir pareil stationnement et consent, sous certaines conditions, à en autoriser la construction et l'aménagement par la Municipalité de Saint-Agapit et l'utilisation projetée;

ATTENDU l'intérêt de la CSDN à disposer de cases de stationnement additionnelles sur le terrain;

ATTENDU que la CSDN et la Municipalité de Saint-Agapit désirent confirmer par écrit les modalités de leur entente à cet égard;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE la CSDN accepte le projet de protocole d'entente à intervenir avec la Municipalité de Saint-Agapit tel que soumis à l'attention des membres du conseil des commissaires et portant sur la construction et l'aménagement de cases de stationnement additionnelles sur le terrain de l'École Beaurivage;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

QUE la directrice générale, madame Esther Lemieux, et le président, monsieur Jérôme Demers, soient autorisés à signer le protocole d'entente relatif à l'aménagement de cases de stationnement additionnelles, l'acte de cession et tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-149
ST

2.10 Renouvellement du protocole d'entente avec la Société du transport de Lévis

ATTENDU les dispositions de l'article 13 du *Règlement sur le transport des élèves (Loi sur l'instruction publique)*;

ATTENDU l'examen et la recommandation du comité consultatif de transport;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE le conseil des commissaires autorise le président et la directrice générale à signer le protocole d'entente pour le transport des élèves intégrés au transport en commun entre la Commission scolaire des Navigateurs et la Société de transport de Lévis, tel que présenté pour l'année 2018-2019.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Portrait des effectifs scolaires 2018-2019

Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs présente un document relatif au portrait des effectifs scolaires 2018-2019 de la Commission scolaire des Navigateurs à titre d'information, à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

3.2 Recensement des informations sur les opérations entre apparentés

Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint, présente le recensement des informations sur les opérations entre apparentés à titre d'information, à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

3.3 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance extraordinaire du 5 juin 2018 et de la séance ordinaire du 26 juin 2018 du comité exécutif.

4.2 Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Esther Lemieux, directrice générale, explique à l'ensemble des membres du conseil des commissaires les motifs du report de la réunion du comité de gouvernance et d'éthique, principalement en raison du départ de la secrétaire générale.

4.4 Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a eu lieu.

4.5 Comité CSÉHDAA

Mme Catherine Rollier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets discutés lors de la réunion du 4 juin 2018, notamment :

- la mise à jour du « petit guide des ÉHDAA »;
- le bilan de l'année 2017-2018;
- l'assemblée générale annuelle sera le 10 octobre 2018.

4.6 Comité de parents

Madame Dominique Cormier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets discutés lors de la rencontre du 11 juin 2018, notamment :

- la présentation sur le suicide et le témoignage de M. Michael Sheehan;
- la résolution numéro CP-17-18-28 du comité de parents relative à l'offre de la formation Sentinelle;
- la Formation professionnelle (FP) et technique, la présentation porte sur les métiers de la FP;
- les frais chargés aux parents et la directive du ministre.

4.7 Comité consultatif de transport

Monsieur Jean-François Labbé, commissaire, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets discutés lors de la réunion du 29 mai 2018, notamment :

- le protocole d'entente de la Société de transport de Lévis (STL);
- l'activité récompense pour les brigadiers;
- la période d'inscription et la communication aux parents;
- la sécurité du transport scolaire.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques commissaires posent des questions et transmettent de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

CC-17-18-150

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h.

ADOPTÉE à l'unanimité



Jérôme Demers
Président



Benoit Langlois
Directeur général adjoint